



RAPPORT ANNUEL 2013 - DU COORDONNATEUR RESIDENT – REPRESENTANT
RESIDENT DU PNUD AU SENEGAL



*Au service
des peuples
et des nations*

Dakar, le 31 janvier 2014

Monsieur le Secrétaire Général,

Lettre Pays du Rapport du Coordonnateur Résident 2013

J'ai l'honneur de vous soumettre, au nom de l'Equipe-pays des Nations Unies au Sénégal (SNU), le rapport relatif à la coordination des activités opérationnelles et conjointes du Système des Nations Unies en République du Sénégal, durant l'année 2013.

I. Situation politique et socio-économique

En guise d'introduction, permettez-moi de vous faire le point sur quelques faits saillants qui ont caractérisé le contexte national, politique et socio-économique au Sénégal, durant l'année 2013.

Sur le plan politique, l'année 2013 a été marquée par le départ de Monsieur Abdoul Mbaye à la tête de la Primature, succédé par Madame Aminata Touré qui est l'actuel Premier Ministre du Sénégal. Ce remaniement, intervenu en début du mois de septembre, a été globalement accueilli comme une mesure visant à accélérer les réformes entamées par le nouveau régime, avant les élections locales prévues en 2014. Ce changement de Gouvernement a révélé une certaine frustration et des désaccords au sein de la coalition « Benno Bokk Yakaar », réunie autour du Président Macky Sall, occasionnant entre autre, le retrait du Parti Rewmi d'Idrissa Seck.

En outre, l'année 2013 aura été dominée au Sénégal, par des affaires judiciaires, ponctuées d'arrestations, dont celle de Karim Wade, fils de l'ancien du Président Maitre Abdoulaye Wade et ex-Ministres, dans le cadre de la traque des biens supposés mal acquis par la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI). Cette affaire politico-judiciaire met en cause surtout certains ténors du régime libéral sortant et qui sont, à cet effet, frappés par une interdiction de sortie du territoire national.

Enfin, l'année 2013 a été aussi marquée par la visite officielle du Président des Etats Unis d'Amérique M. Barack Obama. Le Sénégal a été la première destination d'une tournée africaine. Cette visite du Président américain, selon les spécialistes, a été une occasion pour saluer la vitrine démocratique de l'Afrique francophone et pour relancer la coopération économique et surtout militaire, entre les deux pays, notamment, dans un contexte de lutte contre le terrorisme dans la sous-région ouest africaine.

Sur le plan économique, selon le Rapport du FMI relatif à l'Instrument de Soutien à la Politique Economique du Sénégal (ISPE) No. 14/4, de janvier 2014, la croissance du PIB au Sénégal devrait atteindre 4 % en 2013 et passer à 4,6 % en 2014, selon les projections. L'inflation est en baisse, à la suite d'une bonne récolte, et devrait rester inférieure à 1 % en 2013 et à 2 % en 2014.

En outre, selon toujours le FMI, l'environnement extérieur devrait être plus porteur en 2014. La modeste accélération de l'économie mondiale attendue en 2014, l'amélioration de la situation socio-politique dans la sous-région, et la bonne pluviométrie enregistrée en 2013 sont autant de facteurs propices à une accélération des exportations et une hausse de la croissance.

Avec cet environnement international favorable, la croissance du PIB devrait enregistrer une hausse à 4.6 % en 2014, après 4% en 2013. Ce regain d'activité devrait être soutenu principalement par les investissements dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures routières, y compris l'autoroute à péage (Dakar-Diamniadio-Aéroport International Blaise Diagne (AIBD)-Mbour), la poursuite des travaux de AIBD, et de l'énergie (amélioration de la distribution d'énergie électrique par Mix-Energétique, ainsi que la mise en œuvre du projet des minéraux lourds de la Grande Côte (zircon), des projets de mines d'or, la poursuite des projets financés par le Millénium Challenge Account (MCA), et l'exécution de projets dans les secteurs sociaux..

Sur le plan social, sur le plan social, le profil démographique sénégalais, caractérisé par la prédominance de sa jeunesse, combinée à une offre d'emploi largement inférieure à la demande pose toujours la problématique du chômage et de l'emploi des jeunes. Conscient de ce fait, le Gouvernement du Sénégal déploie beaucoup d'efforts, en collaboration avec les partenaires au développement pour proposer

des opportunités d'emploi, notamment dans le secteur de l'agriculture et la transformation des produits agricoles.

En outre, dans le domaine de l'éducation, aussi bien dans le primaire, le secondaire, le supérieur et le niveau universitaire, 2013 n'a pas fait exception, le Sénégal est toujours caractérisé par un tiraillement incessant entre syndicats d'enseignants, des élèves, des universitaires et Gouvernement, plongeant ainsi le système dans une crise permanente. Les grèves récurrentes, qui durent parfois des mois, posent par moment des interrogations sur la validité des diplômes et sur la qualité de l'enseignement et sur la formation des futurs cadres et élites du Pays. Néanmoins, le dialogue continue entre l'Etat et les différents syndicats pour trouver des solutions durables.

Dans le secteur de la santé, la grève des syndicats de la santé, caractérisée depuis juillet 2010 par la rétention des données sanitaires relatives aux activités de soins et des programmes de santé du secteur public, nécessaires à la planification, a pris fin en mars 2013 suite aux négociations entre syndicats et gouvernement qui ont permis d'aboutir à des accords..

II Un exposé sommaire des progrès accomplis dans la réforme des Nations Unies.

i) Les efforts visant à l'alignement des interventions sur les processus de développement nationaux

En 2013, le SNU au Sénégal a continué d'apporter son assistance au Gouvernement du Sénégal dans l'opérationnalisation de la Nouvelle Stratégie de Développement Economique du Sénégal (SNDES) qui est le cadre de référence à l'action de l'Etat et des partenaires au développement sur la période 2013-2017. Cette assistance du SNU s'effectue dans un cadre plus global, notamment au sein du Groupe des Partenaires Techniques et Financiers du Sénégal, afin de mieux harmoniser et s'aligner sur la vision du Gouvernement du Sénégal.

Globalement, pour 2013, le SNU des Nations Unies, a apporté une contribution substantielle dans l'élaboration du document conjoint du Groupe « Protection sociale », coprésidé par le PNUD et la Belgique, dans le cadre de la revue annuelle du Document de Politique Economique et Sociale (DPES 2011-2015). Il en est de même dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de Suivi-évaluation de la déclaration de politiques générales du Premier Ministre Nouvelle Stratégie Nationale de Développement Economique pour l'horizon 2014-2017 où le SNU continue d'apporter son appui technique. Ce dispositif, dont le lead est assuré par le PNUD, devrait faire l'objet d'un Programme Conjoint.

Par ailleurs, durant l'année 2013, le Gouvernement du Sénégal s'est lancé dans l'élaboration d'un nouveau cadre de référence de sa politique économique et sociale, appelé Plan Sénégal Emergent (PSE). Selon les autorités sénégalaises, le Plan Sénégal Emergent est une initiative innovante et déterminante dans la recherche de développement économique et social, dont l'ambition est de porter le taux de croissance à 7 % et le maintenir à ce niveau sur une période de dix ans au moins. Il a aussi pour défi de mieux prendre en charge les aspirations des populations en consolidant une croissance inclusive et durable. Ce nouveau document n'a pas manqué de susciter des interrogations quant à son alignement au cadre existant, dont la SNDES et son positionnement par rapport à la Stratégie de Croissance Accéléré (SCA). Les liens entre croissance économique et croissance démographique ont été fortement évoqués et le SNU a fait un large plaidoyer sur l'opportunité du dividende démographique pour une solution durable au problème de l'emploi des jeunes dans le cadre des stratégies du Plan Sénégal Emergent. Les concertations sont en cours dans le cadre du Groupe des PTF, dont le SNU est membre, pour accompagner le Gouvernement du Sénégal dans cette nouvelle initiative.

Par ailleurs, durant l'année 2013, la revue annuelle du PNUAD 2012-2016 a été lancée sous le leadership gouvernemental, à travers la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) pour mieux mesurer les avancées vers l'atteinte des résultats fixés et aussi procéder à des ajustements, si nécessaire. Cette démarche, mettant le Gouvernement au centre de cette revue permet de mieux renforcer l'alignement du PNUAD à la SNDES et son appropriation par les acteurs nationaux.

ii) L'appui fourni au gouvernement pour la préparation et/ou la mise en œuvre des stratégies nationales de développement axées sur les OMD ;

2013 a vu l'élaboration du **6^{ième} Rapport de Progrès des OMD au Sénégal**, après ceux de 2001, 2003, 2006, 2009 et 2010. Ce dernier rapport de suivi de la mise en œuvre des OMD de 2000 à 2012 au Sénégal passe en revue les processus d'intériorisation, les efforts d'investissement et les impacts sur les cibles des différents objectifs de développement. Cette longue période de revue donne l'occasion de s'interroger sur la pertinence de cette initiative de développement et de comparer les résultats des trois enquêtes (2000, 2005, 2010) sur les conditions de vie. Ce rapport de progrès a été élaboré sous la supervision d'un comité technique et d'un comité de pilotage composé des agents de l'administration publique (sous la double coordination de l'Unité de Coordination et de Suivi des Politiques Economiques et de la Direction Générale de la Planification du Ministère de l'Economie et des Finances) et les Partenaires Techniques et Financiers (sous la coordination du Programme des Nations Unies pour le Développement). Les conclusions de ce rapport sur les progrès des OMD au Sénégal ont pu faire ressortir des résultats très mitigés.

En effet, le bilan des OMD sur la période 2000 – 2012, montre des progrès substantiels dans le domaine de l'éducation et de celui de l'égalité des genres, le VIH/SIDA et l'accès à l'eau potable en milieu urbain.

Cependant, malgré une constance dans les efforts de financement, la cible de réduction de la pauvreté, porte d'entrée des autres cibles risque de ne pas être atteinte, selon le rapport, en raison de la faible croissance et de la difficulté à généraliser les expériences pilotes de génération de revenu.

En outre, la sécurité alimentaire est difficilement assurée si l'on en juge par la prévalence des enfants présentant une insuffisance pondérale. Celle-ci s'apprécie en 2011 à 18% contre 17% en 2005. La progression de la malnutrition entre les deux dernières enquêtes, reste très élevée pour certaines régions du Sénégal (Kaffrine (+117%) Kaolack (+59%) Dakar (+56%) et Thiès (+16%)).

Aussi, l'emploi suit la tendance du rythme des activités économiques. Entre 2002 et 2011, le taux d'occupation passe de 45,4% à 43,8%. Cette quasi-stagnation du chômage résulte de contre-performances du secteur agriculture-élevage-forêt qui concentre 47,5% des actifs occupés, de contraintes spécifiques à chaque employeur (Etat, secteur privé, secteur informel ...) et du rythme d'augmentation de la population active (240 000 personnes par an).

Enfin, l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant reste toujours hypothétique du fait des comportements à risque, le niveau de pauvreté élevé, et l'insuffisance de l'accessibilité géographique et financière à des soins de qualité notamment en milieu rural.

Partant de ce constat sur la faible probabilité d'atteinte de certains indicateurs, le Gouvernement du Sénégal, s'est lancé dans des initiatives pour renverser la tendance d'ici l'échéance 2015. C'est ainsi que l'initiative du cadre d'accélération des OMD a été adopté pour les cibles de l'OMD1 dont l'atteinte d'ici 2015 semble être très hypothétique. Ce choix porté sur les cibles de l'OMD 1 (Amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des populations rurales vulnérables), découle en effet, d'un diagnostic des OMD hypothétiques, réalisée en 2012. Ainsi l'année 2013 a vu l'élaboration d'un Cadre d'Accélération des Objectifs du Millénaire pour le Développement (CAO) consensuel, sous la conduite des autorités nationales, notamment de l'Unité de Coordination et Suivi de la Politique Economique (UCSPE) du Ministère de l'Economie et des Finances, appuyée en cela par une Taskforce mise en place par les agences du SNU.

A travers l'élaboration de ce cadre d'accélération, des solutions potentielles ont été proposées qui résultent de l'analyse des goulots d'étranglement. Des actions ayant un bon rapport coût-rendement et pouvant permettre d'accélérer la réalisation de l'OMD retenu, en l'occurrence l'OMD 1 ont été définies. En outre, sur la base des solutions retenues pour surmonter les goulots d'étranglement, les partenaires responsables des différentes activités ont été identifiés, et les rôles des différentes parties clarifiés. La procédure d'élaboration du plan d'action de Pays (PAP) part de l'identification des actions requises pour mettre en œuvre chaque solution retenue en vue de lever les goulots d'étranglement. Ensuite, les coûts ont été évalués sur la base d'estimations par les experts et de données de revue de projets similaires, le chronogramme de réalisation des actions identifiées a été défini. Un plan de suivi-évaluation a été défini. Enfin, le montant total du financement requis pour la réalisation du PAP a été estimé à 74,015 milliards de FCFA sur la période 2013-2015, dont 6,03 déjà acquis. La mise en place d'un partenariat effectif entre l'Etat,

les Partenaires au développement, les organisations de la société civile et le secteur privé permettra de mobiliser de manière concertée le financement nécessaire à la réalisation des actions retenues.

En outre, à l'approche de l'échéance 2015, le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui technique et financier du SNU et en collaboration étroite avec les autres partenaires techniques et financiers, s'est engagé dans des consultations nationales sur l'« **Agenda de Développement Post 2015** », ceci, conformément aux directives de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ainsi, par un processus hautement participatif et décentralisé, privilégiant les échanges entre acteurs (la société civile, des femmes, des jeunes, des intellectuels, le secteur privé, le Gouvernement, les collectivités locales et les populations les plus vulnérables).

Au terme du processus, dont le lancement a été fait par le Ministre de l'Economie et des Finances, le Sénégal a pu se doter d'un agenda Post 2015, intitulé « Le Sénégal que nous voulons », qui s'articule autour de quatre orientations prioritaires majeures que sont: (i) le renforcement du socle social du développement humain, (ii) la promotion d'une économie compétitive et créatrice d'emplois décents (iii) la mise en place d'une gouvernance favorable au développement durable (iv) et l'instauration d'une paix et d'une sécurité durable.

iii) appuyer les efforts déployés par les partenaires nationaux en vue du renforcement des capacités et de l'accroissement de l'efficacité de l'aide ;

Après l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES), le 07 novembre 2012, le Gouvernement du Sénégal a souhaité lancer l'organisation d'un groupe consultatif à Paris en vue de rechercher le financement nécessaire pour la réalisation de ses objectifs de développement au cours de la période 2013-2017.

Ce Groupe Consultatif a une connotation particulière avec une innovation majeure puisqu'étant couplé à l'organisation d'un forum des investisseurs privés. Ce qui fait que la deuxième journée est totalement dédiée aux secteurs privés. Pour ce faire, le Gouvernement a sollicité et obtenu l'accompagnement dans le cadre de la préparation technique du GC, de la Banque Mondiale et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Initialement prévue les 21 et 22 octobre, la tenue de la réunion a été reportée aux 24 et 25 février 2014. A cet effet, le report doit permettre de mieux expliciter l'articulation entre la SNDES et le Plan Sénégal émergent (PSE) dont le Programme d'Action prioritaire couvre la période 2014 – 2018..

Le Système des Nations Unies, à travers le PNUD a apporté un appui au processus de préparation du GC. De manière spécifique, il s'agit d'appuyer : le processus de finalisation du plan d'actions prioritaires de la SNDES; le cadrage macroéconomique ; l'élaboration des notes de synthèses et des notes thématiques ; et enfin le plan de communication.

Le SNU a joué également un rôle technique important dans le comité OMD/Stratégies de développement. En effet, la période a coïncidé avec le bouclage du Rapport national de suivi des OMD pour la période 2000-2012, le Cadre D'accélération de l'OMD 1, ainsi que l'Agenda de développement post-2015 pour le Sénégal. Ces trois rapports furent mis à la disposition du comité, afin de développer des plaidoyers dans le cadre stratégique de la SNDES et la vision prospective 2035.

En outre le SNU a donné des indications pertinentes pour l'Organisation de missions de sensibilisation dans les capitales et institutions financières multilatérales ainsi que dans les pays des bailleurs non traditionnels. Les termes de référence détaillés de ces missions de sensibilisation ont été formulés avec l'appui du SNU. Dans la même dynamique cet appui technique a aidé au déblocage de l'articulation de la SNDES et le séquençage quinquennal en produisant un arbre de programmation de planification qui a indiqué les différents niveaux de planification.

Egalement, des ateliers et rencontres nationaux ont été organisés (ministères sectoriels, PTF, secteur privé, etc.) pour assurer : la cohérence des plans d'action sectoriels ; le plan d'actions de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) ainsi que du Programme présidentiel dans le PAP de la SNDES ; la Consolidation des leçons tirées des processus précédents (DRSPII – mise à jour de l'évaluation, mise en œuvre des recommandations et engagements du GC 2007, etc.) au sein des réunions de coordination du comité interministériel y compris avec les partenaires au développement ; La Préparation de la

documentation– dont validation et traduction (actualisation PAP/SNDES/Programme Présidentiel, cadrage macroéconomique, réformes budgétaires et financières, fiches de projets, etc.).

L'Organisation logistique et communication du GC 2013. L'élément de communication principal est le site web du Groupe Consultatif www.gcsenegal.gouv.sn ou au www.sndessenegal.gouv.sn. Il est actif mais contient peu d'éléments. Le PNUD apporte à ce niveau un appui financier.

iv) Les expériences réalisées en matière de Programmation Commune, incluant l'approche harmonisée des transferts de fonds aux partenaires (HACT)

En matière de **programmation commune**, comme retenu dans le PNUAD 2012-2016, le Système des Nations Unies au Sénégal s'est engagé, pour répondre aux exigences du Gouvernement du Sénégal, à faire de la programmation conjointe une réalité à travers le nouveau Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au développement (PNUAD 2012-2016).

Ainsi, sur les six programmes conjoints du PNUAD (2012-2016), retenus de manière consensuelle avec les autorités nationales, trois ont été élaborés, finalisés et signés sous la présidence du Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal, le 5 août 2013. Il s'agit :

- Programme Intégré Santé Education Nutrition (PISEN) ;
- Eradication des violences basées sur le genre et la promotion des droits humains.
- Promotion de l'emploi des jeunes intégrant la variable migratoire ;

Ces 3 programmes d'un montant total de **15 milliards 462 millions CFA** sont financés en partie par les agences du SNU et sont parfaitement alignés aux priorités nationales inscrites dans la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES 2013-2017). De manière résumée, les 3 programmes conjoints sont orientés comme suit :

Le Programme Intégré Santé Education Nutrition « **PISEN** » se donne pour ambition de soutenir le gouvernement du Sénégal dans ses efforts de réduction des inégalités, dans l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des populations particulièrement des femmes et des enfants et dans l'accélération de l'atteinte des OMD 4 et 5, à travers la combinaison de trois facteurs que sont la santé, l'éducation et la nutrition. Ce programme couvre les régions déshéritées de la Casamance et la grande banlieue de Dakar.

Le Programme Conjoint sur l'«**Eradication des violences basées sur le genre et promotion des droits humains** », l'objectif général visé est la création d'un environnement plus sécuritaire et équitable pour les femmes et les filles à travers, d'une part l'éradication et la prise en charge des violences basées sur le genre, et d'autre part, l'institutionnalisation de la dimension genre et l'approche basée sur les droits humains au niveau des politiques et des programmes publics.

Enfin, le Programme Conjoint « **Promotion de l'emploi des jeunes intégrant la variable migratoire** » va doter le Sénégal d'un système d'information fiable sur le taux de chômage des jeunes, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, le renforcement des programmes de formation technique et professionnelle et la valorisation des zones d'émigration et l'expertise des émigrés.

Quant aux 3 programmes conjoints restants, notamment, i) Renforcement de la protection sociale au profit des groupes vulnérables affectés par les crises et les chocs ; ii) Appui au système statistique national et de renforcement des capacités de planification, de suivi et évaluation des politiques publiques ; iii) Création d'opportunités pour le développement économique du monde rural, ils doivent subir un redimensionnement pour pouvoir répondre aux orientations du Gouvernement du Sénégal.

A la suite de l'évaluation micro **HACT**, parmi les recommandations et mesures formulées, il est retenu de procéder au renforcement des capacités pour les agences ou partenaires d'exécution qui présentaient des faiblesses. Ainsi les agences du SNU concernées, notamment PNUD, UNFPA, UNICEF, PAM ont poursuivi le processus par la mise en œuvre des plans de renforcement capacités des structures ciblées par les conclusions de l'évaluation micro HACT. Dans ce cadre, 105 partenaires d'exécution du Programme de coopération de l'UNFPA ont été formés sur les procédures de l'exécution nationale. Un guide sur l'Exécution nationale des projets a été élaboré et mis à la disposition de tous les partenaires d'exécution.

Dans le cadre de la mise en œuvre effective des **services communs**, le Groupe inter-agences des Opérations (OMT), sous la présidence de l'OMS a continué à apporter un appui dans les aspects

administratifs et opérationnels du SNU. C'est ainsi que, l'OMT a pu réaliser une enquête, en juin 2013, sur les tarifs d'hébergement, auprès des structures hôtelières, permettant ainsi de présenter une proposition de réévaluation des DSA qui concerne les agents de l'administration sénégalaise, les partenaires et les ONGs impliqués dans les missions organisées par le Système des Nations Unies. La proposition a été validée par les chefs d'agence. En outre, avec l'appui du Groupe OMT, deux sociétés, prestataires de service de nettoyage, ont été sélectionnées et validées par les agences du SNU pour assurer le service pour l'ensemble des bureaux UN à Dakar. Aussi, une revue des cabinets médicaux capable de fournir des services de qualité au personnel des Nations Unies et de leurs dépendants a été réalisée grâce à l'appui d'un consultant spécialisé dans le domaine. Par ailleurs, Le Groupe s'est investi pour permettre au SNU au Sénégal de disposer d'un barème de référence pour mieux gérer le « Rental Subsidy » pour éviter le traitement au cas par cas des conditions de loyer et d'habitation du staff international. Enfin, le Groupe OMT a appuyé le déroulement des enquêtes relatives au « Place to Place Survey » et de l'Enquête Intérimaire sur les Salaires du Staff Local, dont les résultats ont permis une augmentation substantielle pour les deux catégories.

III Progrès réalisés en vue de l'obtention des effets du PNUAD 2012-2016

En 2013, l'Equipe-pays a poursuivi sa dynamique d'assistance au Gouvernement du Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (2013-2017). En effet, les agences du SNU impliquées dans le pilier 1 **du PNUAD 2012-2016, « Création d'opportunités pour le développement économique du monde rural »**, notamment la FAO (Agence leader), l'ONUDI, le PNUD, l'UNCDF, le PAM et le BIT ont particulièrement soutenu le monde rural en dans l'organisation des filières et de renforcement de la production. Cet appui s'est matérialisé dans l'optimisation de la chaîne des valeurs du riz (2 414 bénéficiaires dont 50 % de femmes) et la production des cultures maraichères, la structuration des filières en chaînes de valeur, le développement de l'approche des grappes de croissance et la mise en place de chaînes de valeur par l'aménagement et la valorisation des bas-fonds (semences, labour, conseil agricole et des parcelles maraichères).

En outre, dans le domaine de la microfinance, maillon non négligeable pour la production agricole, le SNU, par les interventions des agences de l'ONUDI, du PNUD, de l'UNCDF et de l'OIM ont contribué à l'accès des producteurs à la micro finance et des services non financiers, au renforcement des capacités de 5 Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) représentant 45% du marché et à asseoir des mécanismes de financements innovants dans les zones rurales en terme de mobilisation de la diaspora.

Egalement, le SNU a promu l'initiative privée comme tremplin dans la lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que des dynamiques locales de développement économique et social ont été initiées à travers les interventions du Programme de Réduction de la Pauvreté (P.R.P) dans les régions de Saint-Louis, de Louga et de Matam. Dans ce sillage, 107 micro-projets ont été financés entre 2012 et 2013, touchant 2140 personnes. Le développement de l'initiative privée appelle une fiscalité des entreprises adéquates. C'est ainsi que le BIT a, dans son rapport sur la fiscalité, formulé des recommandations favorables à l'entrepreneuriat des petites entreprises au Sénégal que le gouvernement a pris en compte dans le nouveau Code Général des Impôts adopté par le Sénégal en décembre 2012.

Le SNU a, par ailleurs fourni un important appui au Gouvernement dans le domaine de la sécurité alimentaire. Les efforts soutenus de la FAO, de l'OMS, de l'UNICEF, de l'UNOCHA, du HCR, du PAM et de certaines ONG humanitaires regroupées dans l'Equipe Humanitaire Pays, coordonnée par le Coordonnateur Résident, ont contribué à renforcer la production (8 tonnes de prébase de 7 variétés de riz), à aménager de nouvelles superficies agricoles, à sécuriser l'élevage par la distribution d'aliments de bétail et à booster l'horticulture et à assister les enfants atteints de malnutrition.

L'appui du SNU pour la création de richesses a donc pris deux aspects : un aspect stratégique perceptible notamment dans l'appui à la Stratégie de Croissance Accélérée(SCA) avec l'ONUDI et à l'entrepreneuriat avec le BIT et un aspect plus opérationnel avec l'appui à la réalisation de projets productifs ruraux (FAO, PNUD, UNCDF, PAM, OIM).

Concernant le pilier 2 : « **Amélioration de l'accès équitable des populations aux droits et services sociaux de base, protection sociale et développement durable** » regroupant les domaines de l'éducation,

de l'alimentaire et de la nutrition, de la santé, de la protection sociale, des réalisations importantes ont été obtenues durant 2013. C'est ainsi qu'en matière **d'éducation**, avec l'appui de l' UNESCO, de l'UNICEF et du BIT, des initiatives ont été prises pour mieux répondre à la demande éducative des parents en créant et modernisant des daaras, les capacités et les conditions d'apprentissage des structures d'éducation de base ont été renforcées notamment dans les domaines tels que la tenue des classes préscolaires et des multigrades, la lutte contre les violences, le suivi pédagogique, le droit et la protection de l'enfant, la santé de la reproduction et la gestion de classes spéciales etc.). Aussi, des efforts considérables ont été consentis pour le maintien des enfants à l'école, pour la lutte contre le travail des enfants, le renforcement des programmes d'alphabétisation fonctionnelle des filles et des femmes avec l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de l'éducation, ainsi que le renforcement du Système de gestion des données statistiques de l'éducation et de la formation..

Dans le domaine de la **santé** ou l'on retrouve la plus forte densité d'interventions, le SNU, à travers le PAM, l'UNICEF, l'OMS, la FAO, et l'UNESCO, ont considérablement appuyé les services sanitaires par la formulation et la mise en œuvre des politiques et des programmes basés sur l'évidence et les principes de planification, par le renforcement des capacités nationales en matière de politique et de programmes de mise en œuvre de Santé sexuelle et de reproduction, y compris par le biais de l'éducation. Sur le plan stratégique, le SNU a appuyé l'analyse de la situation du secteur santé, avec un accent sur l'équité, l'analyse de la performance des programmes avec des données désagrégées par régions et par districts, ainsi que la réalisation de la revue à mi-parcours de la feuille de route de réduction de la mortalité maternelle et néonatale. Dans ce cadre, le SNU, sous le leadership de l'UNFPA a appuyé le renforcement des capacités des acteurs régionaux sur l'intégration des questions de population dans les documents de politique, l'élaboration d'une grille d'analyse et de planification sur la prévalence contraceptive au Sénégal en vue de favoriser la prise en compte des questions de population dans les cadres nationaux et sectoriels de développement et la formation de 116 prestataires de santé pour la prise en compte des aspects socioculturels liés au genre. Cet appui a aussi permis de former 270 prestataires de santé sur la prise en charge des grossesses, de l'accouchement et la Planification Familiale (PF), contribuant à la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire, de la Stratégie Santé de la Reproduction et du Plan d'Action National Planification Familiale (PAN PF). En outre, l'UNFPA et l'UNICEF, en rapport avec la BM et l'USAID, ont appuyé techniquement et financièrement l'EDS/MICs et l'EDS Continu du Sénégal. Les résultats issus de ces enquêtes ont mis en relief les résultats importants notés par le Sénégal dans le domaine de la planification familiale et la lutte contre la Mortalité Maternelle. Ainsi le Taux de Prévalence Contraceptive est passé de 12,1% à 16%.

En outre, il est important de noter que le Sénégal a lancé en 2013, son Plan « Couverture Maladie Universelle » qui constitue une initiative stratégique à une meilleure prise en charge de la santé des femmes, des enfants et des personnes vulnérables afin de mieux lutter contre la pauvreté. Cette initiative a été fortement appuyée par les agences ci-dessous citées.

Par ailleurs, dans le cadre de la crise **alimentaire et nutritionnelle**, des appuis conjoints de l'Equipe Humanitaire, notamment le PAM, l'UNICEF, l'OMS et la FAO ont appuyé ensemble la réalisation de l'Enquête nationale sur la situation alimentaire et l'état nutritionnel de la population dans les 45 départements du pays initiée par l'Etat du Sénégal. Cette enquête a permis de disposer de données à jour sur la situation de la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages dans les 45 départements du Sénégal, de disposer des prévalences et de la cartographie de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition pour chaque département. Dans le domaine de l'appui aux services nutritionnels, 102 256 enfants de moins de 5 ans au niveau des collectivités locales les plus vulnérables de 69 DS, dont plus de 50,000 malnutris aigus, ont bénéficié, d'un suivi nutritionnel régulier. Plus de 18 000 cas de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) ont été pris en charge au niveau des Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle (CREN) et des Unité de Réhabilitation et Education dans les zones les plus affectées par la malnutrition aiguë et environ 90% de enfants de moins de 5 ans (2,4 millions) ont bénéficié d'une supplémentation en vitamine A et d'un déparasitage lors de campagnes biennuelles. En 2013, 2 808 enfants, de 6-59 mois ont été dépistés malnutris aigus modérés (MAM) et ont reçu des suppléments nutritionnels dans le cadre de la prise en charge nutritionnelle de la MAM et 61 596

enfants, de 6-23 mois ont reçu des suppléments nutritionnels dans le cadre de la prévention de la malnutrition (aigüe et chronique). Par ailleurs, 69 districts sur 75 ont bénéficié, de la mise en œuvre du Paquet Minimum d'Interventions à haut impact (IHI) soit une couverture de 92% des DS. Le SNU a également appuyé le gouvernement pour l'accessibilité des services de prévention, de traitement et de soins en matière de VIH, de Paludisme, en procédant aussi à la campagne pour le traitement saisonnier du paludisme à Kédougou et à Tambacounda avec 42 862 enfants de 9 mois à 10 ans, touchés sur une cible de 39 430 (soit une couverture de plus de 100%) et appuyé l'élaboration et la mise en œuvre des micro-plans PTME au niveau de 18 DS.

Le SNU et les partenaires au développement font de la promotion de la **protection sociale**, un axe prioritaire pour l'accès universel aux services sociaux et transferts essentiels. Lancée par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes du système des Nations Unies en avril 2009, « l'Initiative pour un socle de protection sociale » s'inscrit dans un ensemble d'actions multilatérales qui contribuent à l'atteinte des OMD en 2015. C'est à l'intérieur de ce concept que s'articulent les cinq axes de travail identifiés par les agences du Système de Nations Unies qui participent au projet conjoint en appui à la Protection Sociale au Sénégal, tenant compte de leurs mandats respectifs et des avantages comparatifs, assurant ainsi la cohérence des interventions et apportant leur valeur ajoutée au système de protection sociale du Sénégal. Par ailleurs, l'Etat par le biais de la Délégation Générale à la protection sociale, a sollicité l'appui des partenaires techniques et financiers tels que le Système des Nations Unies pour le financement d'un programme conjoint de protection sociale (PCPS). Sur le plan technique, un Comité ad hoc a été mis en place pour formuler le programme Conjoint. Ce comité comprend le PNUD, l'OMS, l'UNICEF, le BIT, le PAM, la FAO et la partie nationale représentée par la DGPSSN. Au 31 décembre 2013, le Comité ad hoc a proposé cinq axes sur lesquels pourraient s'articuler le PCPS. Il s'agit :

- Cadre politique et institutionnel de la Protection Sociale
- Financement de la protection sociale
- Renforcement des capacités du Système National de Protection Sociale
- Extension de la Protection Sociale aux travailleurs de l'économie informelle et de l'économie rurale
- Extension de la protection sociale aux couches les plus vulnérables

En outre, toujours au titre de la construction d'un socle de protection sociale, l'appui des agences ci-dessus citées, a permis d'importantes réalisations, notamment dans la mise en place des filets sociaux ciblant les groupes les plus vulnérables. Les interventions menées ont contribué à renforcer l'accès à l'eau potable des communautés de base et à améliorer les conditions d'apprentissage dans les établissements scolaires, à faire bénéficier aux populations cibles les transferts monétaires, les bons d'achat, la distribution ciblée de vivres. Le plaidoyer a aussi permis de lancer l'initiative de gratuité de soins pour les enfants de moins de 5 ans et la couverture Maladie Universelle dans le pays.

Pour le pilier 3 : **Renforcement de la gouvernance au niveau central et local en appui au développement humain durable**, d'importantes initiatives ont été prises sur les produits attendus de l'effet gouvernance, en 2013, avec l'appui des agences concernées, notamment, l'UNFPA, ONUFEMMES, l'OIM, la FAO, l'UNICEF. Les capacités des institutions du système statistique national pour produire, analyser et diffuser des données désagrégées de qualité pour la planification du développement ont été renforcées. Il en est de même pour le système de Recensement National de l'Agriculture et de l'analyse de la situation des enfants et des femmes au Sénégal et de l'analyse des données de sécurité alimentaire). Dans le cadre, du GELD 2012-2013, plus de 100 représentants des autorités locales de la région de Louga, ont pu bénéficier d'une formation sur la planification et la budgétisation sensible au genre.

Sur les initiatives **en matière de plans d'urgence et d'aspects humanitaires**, en 2013, le Sénégal a été confronté à l'insécurité alimentaire et à une crise nutritionnelle touchant presque toutes les régions, et ce en dépit des efforts du gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers. Plusieurs milliers de personnes ont été en insécurité alimentaire, et cela est dû aux problèmes structurels et conjoncturels, mais aussi à cause de facteurs liés au changement climatique. Ainsi, il est estimé que près de 2, 25 millions de personnes sont sous une forme ou une autre d'insécurité alimentaire (soit 20% de la population totale); dont environ 480000 nécessitent une aide alimentaire d'urgence. Le niveau de la malnutrition aiguë reste très

élevé, avec plus de 340 000 cas d'enfants souffrants de la malnutrition, dont près de 79.000 cas de forme sévère. Près de 120 000 agropasteurs auront besoin d'assistance en intrant agricole et d'élevage, car la production céréalière de la campagne agricole de 2013/2014 est de 12% inférieure à celle de 2012/2013 et le bilan fourrager pour certaines zones montre un déficit. Les inondations constituent l'un des fléaux les plus graves au Sénégal et une préoccupation majeure du Gouvernement au cours des trois dernières décennies. Face à cette insécurité, en Mai 2013, le Sénégal a bénéficié des Fonds Central d'Intervention d'Urgence des Nations Unies (CERF) d'un montant de 3 millions de dollars. \$783,562 ont été injectés par la FAO pour la restauration d'urgence des capacités productives des ménages agropasteurs affectés par les inondations et la baisse des productions agricoles et fourragères de la campagne 2012-2013. L'OMS a reçu \$208,050 pour l'appui à la prise en charge des cas de malnutrition aiguë sévère (MAS) avec complications médicales associées, dans les régions de Fatick, de Kaffrine, de Kédougou, de Kolda, de Sédhiou et de Tambacounda, affectées par la crise nutritionnelle. Le PAM a reçu \$1 547 352 pour qu'il assure une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations affectées par le déficit de production 2012-2013 et l'UNICEF \$499 423 pour la riposte à la crise nutritionnelle. Aussi, à l'initiative de l'UNFPA, d'environ US \$ 150 000 ont été mobilisés permettant ainsi d'assister les victimes des inondations de 2013 de former les agents de santé sur le « Dispositif Minimum d'Urgence », d'améliorer et le plateau technique des structures de référence pour la prise en charge des femmes enceintes dans zones inondées avec la mise en place de kits d'accouchement et de césarienne.

En outre, une collaboration exemplaire entre le Gouvernement du Sénégal et l'Equipe Humanitaire pays, sous la conduite du Coordonnateur Résident, a permis de faire un diagnostic de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages, à travers de enquêtes de terrain. Ces enquêtes de terrain menées conjointement ont permis d'identifier les besoins humanitaires et d'y apporter des solutions ponctuelles durables. Enfin, sous le leadership de l'Equipe Humanitaire Pays, une réunion d'échange sur la résilience a été tenue afin de discuter des meilleures pratiques pour appuyer le gouvernement à établir une stratégie nationale sur cette question. D'ailleurs, il s'est tenu à Dakar un atelier sous régional sur la planification stratégique pour les pays du Sahel, au cours de laquelle, le Sénégal et les participants se sont accordés sur les besoins humanitaires prioritaires et sur les réponses stratégiques mais aussi sur l'approche résilience.

Pour améliorer la prévention des **Violences Basées sur le Genre (VBG)** et favoriser l'accès des victimes aux services, ONUFEMMES, HCDH, UNFPA et UNESCO sont en train de mettre en œuvre le Programme conjoint « Eradication des violences basées sur le genre et promotion des droits humains ». Dans le cadre de ce programme, l'ensemble des acteurs travaillant sur les violences basées sur le genre ont été réunis autour d'une plateforme dont l'objectif principal est d'assurer la coordination des interventions. La participation importante de nombreuses organisations de la Société Civile à cette rencontre a permis de constater qu'au-delà des échanges, il était important de formaliser et officialiser un cadre de coordination au niveau national. En effet, il a été retenu que la prévention et la réponse aux VBG nécessitent l'instauration d'un groupe de travail plurisectoriel afin de permettre une approche concertée, multifonctionnelle, inter-institutions et centrée sur la communauté. C'est en cela que l'élaboration de Procédures Opérationnelles Standard (POS) s'est avérée essentielle afin de faciliter l'adoption de mesures conjointes de prévention et de réponse aux VBG par tous les acteurs concernés. Les POS, validés par Madame le Premier Ministre en compagnie des Ministres de la Femme et de la Justice en Septembre 2013, détaillent les procédures minimales à suivre tant pour la prévention que la réponse à la VBG, en précisant notamment les organisations et/ou groupes communautaires qui seront responsables des actions menées dans les quatre principaux secteurs d'intervention: santé, appui psychosocial, juridique/justice et sécurité.

En outre, l'ONUFEMMES a aussi appuyé le Ministère de la Justice du Sénégal, en facilitant les rencontres de la Commission chargée de la réforme du Code de la nationalité ; ce partenariat a permis de réformer le Code de la nationalité pour permettre à la femme sénégalaise de transmettre sa nationalité à son conjoint et à ses enfants en cas de mariage avec un non-sénégalais.

Aussi, en partenariat avec le Ministère de la Femme, l'édition 2013 de la Campagne des Seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes a été célébrée avec la coordination du Ministère à Dakar et dans certaines régions du Sénégal.

Enfin, le lancement officiel de cette campagne qui s'est tenue à Dakar le 25 Novembre 2013 a vu la participation des ministères travaillant sur ces questions. Des Organisations de la Société civile mais aussi des Agences des Nations Unies ; au niveau des régions, les services régionaux de développement communautaire (Ministère de la femme) ont coordonné les activités de sensibilisation avec la participation des collectivités locales, des Organisations de la Société Civile et des services déconcentrés de l'Etat.

Dans le **domaine de la lutte contre le VIH/SIDA**, notamment dans le cadre de la mise œuvre du Plan National d'Elimination de la Transmission Mère Enfant du VIH, le SNU a appuyé le pays dans l'élaboration de 6 micros plans régionaux. Les régions concernées sont les plus touchées par l'infection à VIH. L'appui des Nations Unies a également porté sur des activités visant à réduire les nouvelles infections chez les jeunes des milieux scolaires et extra scolaires, les femmes et les groupes à haut risque.

Un important appui technique a également été apporté à la riposte nationale. Cet appui a permis de procéder à la révision du plan stratégique national en vue d'une soumission d'une note conceptuelle au Fonds Mondial pour la mobilisation de ressources dans le cadre du nouveau modèle de financement de ce Fonds, de procéder à l'analyse du cadre institutionnel de la riposte, de faire l'étude sur les Modes de Transmission, d'organiser le cours sur la coïnfection TB/VIH.

Dans le domaine **des Droits de l'Homme**, sous le leadership du HCDH/BRAO, le SNU a contribué à l'intégration de la dimension des droits de l'homme et du genre dans la programmation de ses partenaires étatiques et non étatiques et à leur sensibilisation sur la nécessité d'intégrer les recommandations des mécanismes internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme tels que l'Examen Périodique Universel (EPU) les organes conventionnels, les rapporteurs spéciaux des droits de l'homme ayant visité le Sénégal, dans leur programmation tant sur le plan humanitaire que du développement.

Un appui substantiel a consisté à l'élaboration et à la soumission du rapport national pour le second passage du Sénégal à l'EPU, au plaidoyer pour l'harmonisation de la législation interne aux traités internationaux signés et ratifiés notamment en ce qui concerne les droits de la femme, à l'élaboration et la soumission des rapports dus aux mécanismes de suivi des dits traités, à la vulgarisation et à la sensibilisation sur la prise en compte des recommandations des mécanismes conventionnels et rapporteurs spéciaux des droits de l'homme ayant visité le Sénégal pour leur prise en compte dans la programmation du développement et de l'humanitaire, à l'élaboration d'outils de plaidoyer et de sensibilisation et au renforcement des capacités des institutions étatiques et de la société civile.

Cet appui technique et/ou financier du SNU a permis l'élaboration et la validation en 2013, du rapport national de mise en œuvre des recommandations de l'EPU, à l'Elaboration et à la soumission des 3ième, 4ième, 5ième, 6ième et 7ième rapports en un seul sur la Convention sur l'Elimination de toutes Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF) sous le leadership du Ministère en charge de la femme et de l'enfant, à l'élaboration et à la soumission d'un rapport parallèle CEDEF de la société civile sous la coordination de l'Association des Juristes Sénégalaises. Le même appui a été apporté au processus d'harmonisation de la législation interne aux conventions internationales par l'édition d'outils de plaidoyer et la participation au groupe de travail sur l'harmonisation institué par le Ministère de la justice dont le 1er résultat a été la révision de la loi sur la nationalité.

En outre, le HCDH a contribué à l'intégration d'une approche fondée sur les droits de l'homme et le genre dans le travail des institutions nationales à travers le renforcement des capacités des membres de la cellule Genre du Ministère du commerce, de l'industrie et du secteur informel en matière de prise en compte des droits humains et du genre dans la mise en œuvre du document d'orientations stratégiques du Ministère, un appui technique et financier a été également apporté à l'Observatoire National pour la Parité (ONP) pour un avant projet de révision du règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale en vue de sa conformité à la loi sur la parité. Cet appui est également étendu à l'Assemblée Nationale du Sénégal, dans le cadre de la mise en œuvre du programme conjoint « Eradication des violences basées sur le genre et promotion des droits humains », avec l'édition en cours d'un guide sur « Droits humains, genre et budget » pour sensibiliser davantage les parlementaires sur leurs rôles dans la mise en œuvre des engagements internationaux.

En vue de rendre conforme l'Institution Nationale des droits de l'homme du Sénégal aux standards internationaux le HCDH a apporté son appui technique et financier pour l'élaboration d'un avant projet de loi

qui a été partagé et validé avec les acteurs de la société civile. De même, les capacités de l'Observateur national des lieux de privation de Liberté en tant que Mécanisme National de Prévention (MNP) contre la torture ont été renforcées à travers le partage d'expériences et de bonnes pratiques dans le domaine et l'évaluation nationale de la situation carcérale au Sénégal.

Enfin, les activités commémoratives du 10 décembre 2013, 65^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont permis au SNU, d'accompagner les autorités gouvernementales, la société civile et le Comité sénégalais des droits de l'homme dans la promotion des idéaux de paix et de développement des Nations Unies à travers notamment la célébration – pour la première fois dans l'histoire du Sénégal – de la cérémonie officielle à Ziguinchor, capitale de la région Sud du Sénégal. Le 20^e anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Vienne a également été l'occasion de souligner l'engagement des défenseurs des droits de l'homme au Sénégal à travers la réalisation et la diffusion d'un clip vidéo à cet effet.

En **matière de communication**, le Groupe Communication du Système des Nations Unies au Sénégal, sous la présidence de l'UNESCO, a travaillé conjointement sur différentes activités dont la célébration de la Semaine des Nations Unies au Sénégal, la célébration des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles, le lancement du site web du Systèmes des Nations Unies au Sénégal et le partenariat avec une nouvelle chaîne de télévision et la diffusion régulière du journal ONU Sénégal online avec l'appui du CINU.

A l'occasion de la semaine des Nations 2014, notamment à la veille de la célébration de la journée du 24 octobre 2014, une conférence de presse entre le SNU et les Médias, s'est tenue le 23 octobre 2013, permettant non seulement d'échanger sur les progrès réalisés et les faiblesses pour l'atteinte des OMD d'ici 2015, mais aussi de partager la vision du Sénégal pour le Post 2015.

En outre, durant la journée du 24 octobre 2013 à Dakar une collecte de sang en partenariat avec le centre national de transfusion sanguine a été initiée. Une forte mobilisation des acteurs a permis la collecte de plus de 160 poches de sang, un record, auprès du Staff UN, des militaires sénégalais, de la société civile et des Associations Culturelles et Sportives.

Toujours dans le cadre de la célébration de la semaine des Nations Unies 2013, le Centre d'information des Nations Unies (CINU) de Dakar, en coopération avec le Groupe de Communication, a planifié, organisé et coordonné, la campagne UN4U de sensibilisation de la jeunesse. Cette année huit Agences du Système des Nations Unies y ont participé et la campagne a touché plus de 1600 élèves des lycées et collèges de Dakar et Saint-Louis. Les experts de l'ONU ont sensibilisé les jeunes sur les idéaux de paix et de sécurité, tout en montrant le caractère universel de l'ONU et les divers domaines dans lesquels les Agences de l'Organisation interviennent pour améliorer le vécu quotidien des populations.

Le groupe de communication a aussi participé sous le leadership d'ONUFEMMES à la campagne de sensibilisation des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles. Le thème retenu pour l'édition 2013 est : « De la paix à la maison à la paix dans le monde : défions le militarisme et finissons-en avec la violence faite aux femmes.

Le groupe de communication du SNU au Sénégal a également mis en ligne le site web du Système des Nations Unies au Sénégal www.un.org. Ce site vise à renforcer la visibilité des activités conjointes des différentes agences.

Sur les **perspectives 2014**, Monsieur le Secrétaire Général, il s'agira pour le SNU au Sénégal, d'accompagner le Gouvernement dans l'harmonisation et l'articulation entre la Stratégies Nationale de Développement Economique (SNDES) et le Plan Sénégal Emergent (PSE), d'appuyer la politique de Protection Sociale, d'appuyer le cadre d'accélération des OMD, d'appuyer à la résorption du chômage des jeunes à travers l'accompagnement vers la création d'emplois décents au niveau des créneaux porteurs conjointement identifiés, de favoriser les interventions sur la résilience afin de trouver des solutions durables à la crise alimentaire et nutritionnelle. En outre, une attention particulière sera réservée à la poursuite de la programmation conjointe dans le cadre de la mise œuvre du PNUAD 2012-2016.